



RÉSULTATS FINANCIERS DE TECHNIP ENERGIES POUR L'EXERCICE 2022

- Résultats financiers solides au titre de l'exercice 2022 : chiffre d'affaires ajusté de 6,4 milliards d'euros et marge d'EBIT récurrent ajusté de 7,0 %, en hausse de 50 points de base par rapport à l'année précédente
- La forte croissance du bénéfice par action permet d'augmenter le dividende proposé à 0,52 €/action, en hausse de 16 % par rapport à l'année précédente
- Croissance substantielle du carnet de commandes de TPS, en hausse de 63 % par rapport à l'année précédente, renforçant le modèle hybride distinctif de T.EN
- Communication des prévisions pour l'exercice 2023 et présentation d'un cadre financier à moyen terme signalant une rentabilité durable

Paris, le jeudi 2 mars 2023 – Technip Energies (la « Société »), un leader de l'ingénierie et des technologies au service de la transition énergétique, annonce aujourd'hui ses résultats financiers non audités pour l'exercice 2022.

Arnaud Pieton, Directeur Général de Technip Energies, a commenté :

« Notre **modèle hybride distinctif**, avec ses deux segments complémentaires à cycles long et court, continue de générer **des résultats solides**. Grâce à l'extraordinaire mobilisation de nos équipes, pleinement engagées à maintenir notre excellence opérationnelle malgré les défis externes, nous avons accru nos marges, **augmenté substantiellement nos bénéfices** et continué à générer des flux de trésorerie d'exploitation en cohérence avec l'année précédente. Compte tenu de la solidité de ces résultats et de notre confiance en l'avenir, nous proposons une **augmentation de 16% du dividende** pour l'exercice 2022. »

« Notre stratégie commerciale pour l'activité Technologie, Produits et Services a porté ses fruits, avec une croissance remarquable du carnet de commandes du segment, en hausse de plus de 60 % par rapport à l'année précédente, avec l'attribution de contrats significatifs sur les marchés de l'éthylène et des carburants renouvelables, et une dynamique continue dans le domaine du conseil en gestion de projet. Cette performance vient soutenir notre **objectif à moyen terme d'atteindre 2 milliards d'euros de chiffre d'affaires pour TPS**, notre segment à plus forte profitabilité. »

« La dynamique liée à la transition énergétique a continué à se renforcer grâce à l'augmentation de la demande et aux mesures gouvernementales incitatives, en particulier aux États-Unis et en Europe. Au cours de l'année, nous avons consolidé notre **position de premier plan sur ces marchés à croissance rapide**, enregistrant 1 milliard d'euros de prise de commandes dans plusieurs domaines, notamment le captage du carbone, l'hydrogène décarboné et la chimie durable. Il s'agit d'un jalon historique pour T.EN, qui continue à déployer sa stratégie en s'appuyant sur des **investissements ciblés**, des **programmes de R&D efficaces** et des **partenariats prometteurs** visant à développer notre futur cœur de métier. »

« Nous anticipons que les marchés mondiaux du gaz et du gaz naturel liquéfié (GNL) resteront porteurs en 2023 et au-delà, avec une demande qui devrait continuer à croître en Europe et rebondir en Chine. Nos nombreuses études préliminaires dans différentes zones géographiques confirment notre positionnement de leader dans le GNL, et le développement de **nouvelles solutions modulaires de taille moyenne** permettra d'accélérer les mises en production de GNL et notamment de production de GNL décarboné. »

« Grâce à cet environnement macroéconomique favorable, nous anticipons une **dynamique positive pour nos prises de commandes de l'activité Livraison de projet** au cours des deux prochaines années, et une tendance qui se poursuit dans le segment Technologie, produits et services. Ainsi, Technip Energies est, à moyen terme, bien positionné pour bénéficier d'une croissance matérielle du chiffre d'affaires dans ces deux segments, et **maintenir des niveaux attractifs de rentabilité**. »

« Portés par cette ambition pour Technip Energies, nous continuons à investir dans les compétences de nos collaborateurs, à promouvoir la diversité et l'inclusion, et à réduire notre empreinte carbone. Nous avons consolidé notre feuille de route ESG en nous concentrant sur des **objectifs concrets**, renforçant ainsi notre engagement à mettre en œuvre un changement positif. Nous sommes satisfaits que les progrès réalisés à ce jour soient reconnus, avec la **progression de nos notations ESG**, dont une notation AAA par MSCI, et nous sommes déterminés à améliorer continuellement notre stratégie de développement durable. »

« Notre esprit pionnier et notre culture de l'innovation continuent de façonner l'avenir prometteur de Technip Energies, qui évolue d'une entreprise de projets avec des technologies en une entreprise de technologie et solutions dotée de solides capacités en gestion de projets. Tout au long de ce processus, nous resterons disciplinés et sélectifs en vue de **générer une valeur durable pour nos actionnaires**. »



Chiffres clés – IFRS ajusté

(En millions €, sauf le RPA et les %)

	Exercice 2022	Exercice 2021
Chiffre d'affaires	6 424,4	6 667,2
EBIT récurrent	451,1	431,0
Marge d'EBIT récurrent	7,0 %	6,5 %
Résultat net	320,2	251,4
Résultat dilué par action ⁽¹⁾	1,79 €	1,39 €
Prises de commandes	3 844,8	9 789,9
Carnet de commandes	12 750,1	16 388,3

Les informations financières sont présentées selon le référentiel IFRS ajusté (voir Annexe 8.0 pour la définition complète). Le rapprochement entre les agrégats IFRS et non-IFRS est fourni en Annexe 1.0, 2.0, 3.0.

(1) Le résultat dilué par action de l'exercice 2022 et celui de l'exercice 2021 a été calculé en utilisant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation, soit respectivement 178 840 994 et 180 328 838.

Principales informations financières – IFRS

(En millions €, sauf le RPA)

	Exercice 2022	Exercice 2021
Chiffre d'affaires	6 282,3	6 433,7
Résultat net	300,7	244,6
Résultat dilué par action ⁽¹⁾	1,68 €	1,36 €

(1) Le résultat dilué par action de l'exercice 2022 et celui de l'exercice 2021 a été calculé en utilisant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation, soit respectivement 178 840 994 et 180 328 838.

Prévision pour l'exercice 2023 – IFRS ajusté

Chiffre d'affaires	5,7 – 6,2 milliards d'euros
Marge d'EBIT récurrent	6,7 % – 7,2 %
Taux d'imposition effectif	26 % – 30 %

Les informations financières sont présentées selon le référentiel IFRS ajusté (voir Annexe 8.0 pour la définition complète). Le rapprochement entre les agrégats IFRS et non-IFRS est fourni en Annexe 1.0, 2.0, 3.0.

Cadre financier à moyen terme (2025 +) – IFRS ajusté

	Livraison de projet	Technologie, produits et services
Chiffre d'affaires	5 – 6 milliards d'euros (stratégie de sélectivité)	~ 2 milliards d'euros (stratégie de croissance)
Marge d'EBIT récurrent	6,5 % – 7,5%	10 % plus
Frais de recherche et développement	~ 1 % du chiffre d'affaires ajusté	

Les informations financières sont présentées selon le référentiel IFRS ajusté (voir Annexe 8.0 pour la définition complète). Le rapprochement entre les agrégats IFRS et non-IFRS est fourni en Annexe 1.0, 2.0, 3.0.



Conférence téléphonique

Technip Energies organisera une conférence téléphonique et une diffusion web sur les résultats de l'exercice 2022, le jeudi 2 mars 2023, à 14h00 CET. Numéros de téléphone :

France : +33 1 70 91 87 04

Royaume-Uni : +44 1 21 281 8004

États-Unis : +1 718 705 87 96

Code de la conférence : 880901

L'événement sera diffusé simultanément en ligne et est accessible à l'adresse suivante : <https://edge.media-server.com/mmc/p/tf9e3ns7>.

Contacts

Relations investisseurs

Phillip Lindsay

Vice-président, Relations investisseurs

Tél. : +44 20 7585 5051

Email : [Phillip Lindsay](mailto:Phillip.Lindsay@technipenergies.com)

Relations médias

Stella Fumey

Directrice des relations presse
et de la communication digitale

Tél. : +33 1 85 67 40 95

Email : [Stella Fumey](mailto:Stella.Fumey@technipenergies.com)



Revue opérationnelle et financière

Prises de commandes, carnet de commandes et écoulement du carnet de commandes

Les prises de commandes ajustées de l'exercice 2022 s'élèvent à 3 845 millions d'euros, soit un ratio de renouvellement du carnet de commandes de 0,6. Les commandes du quatrième trimestre sont constituées d'un grand contrat de conseil en management de projet (PMC) auprès de Kuwait Oil Company (l'accord-cadre couvrant plusieurs projets, la valeur globale du contrat sera ajoutée au carnet de commandes au fur et à mesure des ordres de services), d'un contrat auprès d'Aramco pour la modernisation des infrastructures de récupération du soufre de la raffinerie de Riyad, d'un contrat d'équipement propriétaire auprès de Chevron Phillips Chemical et QatarEnergy pour le craqueur d'éthane du complexe Golden Triangle aux États-Unis, d'un contrat auprès de TotalEnergies pour la production de carburants d'aviation durables sur sa plate-forme française sans pétrole à Grandpuits, un contrat FEED pour le plus grand projet d'hydrogène bas-carbone au monde pour ExxonMobil au complexe de Baytown, Texas aux États-Unis, ainsi que d'autres études, contrats de service et projets plus petits.

Les prises de commandes ajustées des neuf premiers mois de l'exercice 2022 étaient principalement constituées de notamment un grand contrat EPC auprès de Hafslund Oslo Celsio pour la plus grande unité de captage et de stockage du carbone à échelle industrielle, dans une usine de valorisation énergétique des déchets en Norvège, un grand contrat d'éthylène pour le craqueur d'éthane du Project One d'INEOS en Belgique, un contrat EPCC significatif attribué par PETRONAS Chemicals Fertilizer Kedah pour une nouvelle usine de mélamine à empreinte CO₂ réduite en Malaisie, un contrat significatif auprès de Neste pour l'extension de sa raffinerie de produits renouvelables à Rotterdam, un contrat pour l'extension du captage et du stockage du carbone dans l'usine ExxonMobil de LaBarge, aux États-Unis et un contrat EPCC pour le projet d'hydrogène vert YURI en Australie.

Le carnet de commandes ajusté a diminué de 22 % en glissement annuel pour atteindre 12 750 millions d'euros, ce qui équivaut à 2,0 fois le chiffre d'affaires de l'exercice 2022.

(En millions €)	Exercice 2022	Exercice 2021
Prise de commandes ajustée	3 844,8	9 789,9
Livraison de projet	1 682,1	8 471,5
Technologie, produits et services	2 162,8	1 318,4
Carnet de commandes ajusté	12 750,1	16 388,3
Livraison de projet	10 727,9	15 144,0
Technologie, produits et services	2 022,2	1 244,3

Le rapprochement entre les agrégats IFRS et non-IFRS est fourni en Annexe 6.0 et 7.0.

Le carnet de commandes ajusté au 31 décembre 2022 a bénéficié d'un effet de change de 478,5 millions d'euros.

Le tableau ci-dessous présente l'écoulement du carnet de commandes estimé au 31 décembre 2022.

(En millions €)	Exercice 2023	Exercice 2024	Exercices 2025 et ultérieurs
Carnet de commandes ajusté	5 426,1	4 037,6	3 286,4



Performance financière de la Société

Compte de résultat ajusté

(En millions €, sauf les %)	Exercice 2022	Exercice 2021	Variation en %
Chiffre d'affaires ajusté	6 424,4	6 667,2	(4) %
EBITDA ajusté	560,2	540,2	4 %
EBIT récurrent ajusté	451,1	431,0	5 %
Éléments non récurrents	(1,4)	(32,0)	(96) %
EBIT	449,7	399,0	13 %
Produits (charges) financiers, nets	15,5	(18,8)	(182) %
Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	465,2	380,2	22 %
Produit/(charge) d'impôt	(131,5)	(112,8)	17 %
Résultat (perte) net	333,7	267,4	25 %
Résultat (perte) net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(13,5)	(16,0)	(16) %
Résultat (perte) net attribuable au Groupe Technip Energies	320,2	251,4	27 %

Chiffres clés de l'activité commerciale

Livraison de projet – IFRS ajusté

(En millions €, sauf les % et pb)	Exercice 2022	Exercice 2021	Variation en %
Chiffre d'affaires	5 023,9	5 364,4	(6) %
EBIT récurrent	396,0	342,0	16 %
Marge d'EBIT récurrent %	7,9 %	6,4 %	150 pb

Les informations financières sont présentées selon le référentiel IFRS ajusté (voir Annexe 8.0 pour la définition complète).

Le chiffre d'affaires ajusté de l'exercice 2022 a diminué de 6 % par rapport à l'année précédente pour atteindre 5,0 milliards d'euros. Bien que l'activité significativement réduite du projet Arctic LNG 2 ait eu un impact sur la trajectoire du chiffre d'affaires en 2022, le portefeuille Livraison de projet sous-jacent a généré une croissance significative soutenue par la montée en puissance de contrats pour des projets majeur de GNL et dans le secteur aval, et a continué à bénéficier d'une exécution opérationnelle solide.

L'EBIT récurrent ajusté de l'exercice 2022 a augmenté de 16 % par rapport à l'année précédente pour atteindre 396,0 millions d'euros. Malgré l'impact dilutif des projets en phase initiale exécution, la marge d'EBIT récurrent ajusté de l'exercice 2022 a augmenté de 150 points de base par rapport à celle de l'année précédente pour atteindre 7,9 %, en raison d'une exécution solide des projets dans le GNL et le secteur aval en phase de finalisation, ainsi que de l'impact de la fin de la période de garantie de Yamal LNG.

Principaux faits opérationnels du quatrième trimestre 2022

(Veuillez consulter le communiqué de presse du T1 2022, S1 2022 et des neuf premiers mois de 2022 pour connaître les événements marquants des neuf premiers mois de 2022)

Eni Coral Sul FLNG (Mozambique)

- Première cargaison de GNL le 13 novembre et inauguration par le Président de la République du Mozambique le 23 novembre.

Expansion de Qatar Energy North Field (Qatar)

- Première érection de structure en acier dans la zone de traitement. Accélération des principales livraisons d'équipements et de matériel, y compris les turbines à gaz.

Projet d'expansion de la raffinerie ExxonMobil à Beaumont (États-Unis)

- Achèvement mécanique réalisé.

HURL Complexes d'engrais d'ammoniac et d'urée de Barauni et Sindri (Inde)

- Urée commerciale obtenue dans les deux usines.



Usine de production d'oléfines de Long Son (Vietnam)

- Démarrage de l'unité de traitement des eaux usées du complexe. 25 millions d'heures travaillées sans accident avec arrêt de travail et progression de l'ensemble du projet supérieure à 94 %.

Principaux faits commerciaux du quatrième trimestre 2022

(Veuillez consulter le communiqué de presse du T1 2022, S1 2022 et des neuf premiers mois de 2022 pour connaître les événements marquants des neuf premiers mois de 2022)

Modernisation des infrastructures de récupération du soufre de la raffinerie de Riyad pour Aramco (Arabie Saoudite)

- Dans le cadre de son accord de long terme avec Aramco, Technip Energies a remporté un contrat pour la modernisation des infrastructures de récupération de soufre de la raffinerie d'Aramco à Riyad. Ce contrat porte sur la livraison de trois nouvelles unités de traitement des gaz brûlés, améliorant les performances des trois unités de récupération du soufre existantes afin de répondre aux réglementations plus strictes en matière d'émissions de dioxyde de soufre, avec une efficacité de récupération supérieure à 99,9 %. Le projet sera exécuté localement, en tirant parti des ressources économiques et des infrastructures saoudiennes. Les unités de récupération de soufre existantes de la raffinerie de Riyad ont été conçues et construites par Technip Energies au début des années 2000.

Projet d'hydrogène vert ENGIE HyNetherlands (Pays-Bas)

- Technip Energies a été sélectionné par ENGIE en tant que sous-traitant EPC pour son projet de 100 MW d'hydrogène vert HyNetherlands. John Cockerill interviendra également en tant que fournisseur d'électrolyseurs. Technip Energies doit soutenir ENGIE pour la première phase de ce projet ambitieux, en vue de la décision finale d'investissement, suivie par la livraison du projet. Alimenté par de l'électricité renouvelable provenant de parcs éoliens offshore en mer du Nord, le projet HyNetherlands vise à fournir de l'hydrogène vert pour la production d'e-méthanol et à livrer de l'hydrogène à base renouvelable pour décarboner les secteurs de la mobilité locale, maritime et industriel. Ce projet HyNetherlands a été présélectionné pour un financement de l'IPCEI.

Technologie, produits et services (TPS) – IFRS ajusté

(En millions €, sauf les % et pb)

	Exercice 2022	Exercice 2021	Variation en %
Chiffre d'affaires	1 400,6	1 302,8	8 %
EBIT récurrent	130,0	119,3	9 %
Marge d'EBIT récurrent	9,3 %	9,2 %	10 pb

Les informations financières sont présentées selon le référentiel IFRS ajusté (voir Annexe 8.0 pour la définition complète).

Le chiffre d'affaires ajusté de l'exercice 2022 a augmenté de 8 % par rapport à l'année précédente pour atteindre 1 400,6 millions d'euros, grâce à une augmentation de l'activité de services d'ingénierie et de conseil en gestion de projet au Moyen-Orient, et à une amélioration de l'activité de chimie durable, y compris les carburants renouvelables, ainsi que de l'activité Process Technology, dont l'octroi de licences et d'équipements propriétaires, notamment pour le PBAT, un polymère biodégradable et l'éthylène. Nos activités Loading Systems restent solides, tandis qu'il y a eu une augmentation notable des services d'ingénierie pour les premiers stades des travaux dans la transition énergétique.

L'EBIT récurrent ajusté de l'exercice 2022 a augmenté de 9 % par rapport à l'année précédente pour atteindre 130,0 millions d'euros. **La marge d'EBIT récurrent ajusté de l'exercice 2022** a augmenté de 10 points de base par rapport à l'année précédente, pour atteindre 9,3 %, bénéficiant d'une augmentation des volumes de l'activité Process Technology y compris l'octroi de licence et d'équipements propriétaires, notamment pour la chimie durable et l'éthylène, et grâce à l'augmentation des activités Loading Systems et des services effectuées par Genesis.

Principaux faits opérationnels du quatrième trimestre 2022

(Veuillez consulter le communiqué de presse du T1 2022, S1 2022 et des neuf premiers mois de 2022 pour connaître les événements marquants des neuf premiers mois de 2022)

EPF de rénovation des fours d'éthylène Shell Skyline (Pays-Bas)

- Arrivée du deuxième lot de modules aux Pays-Bas.

Expansion des carburants renouvelables de NESTE (Singapour)

- Achèvement mécanique et remise au client de l'ensemble du projet, effectuée en décembre 2022.

Extension de la raffinerie de produits renouvelables Neste - Projet d'accroissement des capacités, Rotterdam (Pays-Bas)

- Travaux de génie civil débutés en décembre 2022.



Extension de la raffinerie de produits renouvelables Neste - Projet de développement du site, Rotterdam (Pays-Bas)

- Célébration de 500 000 heures travaillées sans accident avec arrêt de travail en novembre 2022.

Projet Golden Triangle Polymers de CPChem / QatarEnergy (États-Unis)

- 60 % de la revue du modèle 3D est effectuée. Les achats sont bien avancés.

Principaux faits commerciaux du quatrième trimestre 2022

(Veuillez consulter le communiqué de presse du T1 2022, S1 2022 et des neuf premiers mois de 2022 pour connaître les événements marquants des neuf premiers mois de 2022)

ExxonMobil Baytown Hydrogène bas-carbone (États-Unis)

- Technip Energies a remporté un contrat d'ingénierie d'avant-projet détaillé (FEED) pour le plus grand projet d'hydrogène bas-carbone au monde pour ExxonMobil à Baytown, Texas, États-Unis. Le complexe intégré produira environ un milliard de pieds cubes d'hydrogène bas-carbone par jour et captera plus de 98 %, soit environ 7 millions de tonnes par an, des émissions de CO₂ associées, ce qui en fait le plus grand projet de ce type au monde. Technip Energies possède une solide expérience des projets d'hydrogène bleu qui éliminent le carbone et remplacent le gaz naturel ou d'autres combustibles à forte teneur en carbone par de l'hydrogène bas-carbone afin d'accélérer la décarbonation. Ainsi, la réduction des émissions Scope 1 et 2 du complexe de Baytown peut atteindre jusqu'à 30 %.

Kuwait Oil Company PMC (Koweït)

- Technip Energies a remporté un grand⁽¹⁾ contrat de conseil en management de projet (PMC) auprès de Kuwait Oil Company (KOC). Ce contrat, d'une durée de cinq ans⁽²⁾ couvre l'ingénierie d'avant-projet détaillée (FEED), le management de projet et les services associés pour les grands projets de KOC. Ce contrat est un renouvellement du premier accord-cadre de cinq ans qui avait été attribué à Technip Energies par KOC en 2014.

Projet Golden Triangle Polymers de CPChem / QatarEnergy (États-Unis)

- Technip Energies a remporté un contrat pour la fourniture de fours de craquage propriétaires pour le craqueur d'éthane de 2,000 kilotonnes par an du projet Golden Triangle Polymers, une coentreprise entre Chevron Phillips Chemical (CPChem) et QatarEnergy, le long de la côte du Golfe à Orange, au Texas. L'attribution de ce contrat s'inscrit dans le cadre de notre stratégie d'engagement en amont avec CPChem et QatarEnergy, qui a abouti à la sélection de notre technologie d'éthylène propriétaire, et fait suite à la finalisation des études de conception (Process Design Package) pour notre technologie d'éthylène sous licence. Les équipements modulaires comprendront sept des fours de plus grande capacité que Technip Energies n'ait jamais conçus. Le craqueur est conçu en utilisant des technologies et des procédés modernes de réduction des émissions qui permettent de réduire les émissions de gaz à effet de serre par rapport à des installations similaires aux États-Unis et en Europe. Ce contrat représente un chiffre d'affaires de plus de 250 millions d'euros pour Technip Energies.

Production de carburants d'aviation durables sur la plate-forme de Grandpuits pour TotalEnergies (France)

- Technip Energies a remporté un contrat auprès de TotalEnergies pour la production de carburants d'aviation durables (SAF) sur la plate-forme de Grandpuits en France. Ce contrat couvre l'ingénierie, les services de fourniture des équipements et l'assistance à la construction pour la conversion de la raffinerie de Grandpuits en une plateforme sans pétrole orientée vers les carburants d'aviation durables. Une fois en service, cette installation aura la capacité de produire 210 000 tonnes par an de carburants d'aviation durables à partir de matières premières durables telles que les huiles de cuisson usagées et les graisses animales.

Projet Med Wind pour Renexia (Italie)

- Technip Energies a été sélectionné par Renexia pour la réalisation de l'ingénierie d'avant-projet (FEED) du projet éolien flottant Med Wind, situé en mer Méditerranée, à 60 kilomètres de la côte ouest de la Sicile. Le contrat couvre l'ingénierie d'avant-projet détaillée pour les 190 fondations flottantes et le système d'ancrage des éoliennes, ainsi que la conception des sous-stations flottantes. La conception des fondations flottantes s'appuiera sur la technologie INO15TM de Technip Energies, un flotteur semi-submersible à trois colonnes, adapté à la production en grande série. Le projet Med Wind aura une capacité de puissance installée de 2,8 GW, représentant un potentiel d'alimentation de plus de 3 millions de foyers italiens.

Projet de production d'hydrogène vert pour Infinite Green Hydrogène (Australie)

- Technip Energies a été sélectionné par Infinite Green Energy Ltd pour réaliser l'ingénierie d'avant-projet détaillée (FEED) de leur installation de production MEG-HP1, un projet de production d'hydrogène vert de 10 MW à Northam, à l'ouest de l'Australie. L'installation de production MEG-HP1 sera alimentée par la ferme solaire de Northam, située à environ 100 kilomètres à l'est de Perth. L'installation de production d'hydrogène vert de 10 MW sera située à proximité de la ferme solaire et produira jusqu'à 4,3 tonnes par jour. L'hydrogène vert produit servira pour le secteur du transport lourd, en ciblant les opérateurs logistiques et les gouvernements locaux pour le ravitaillement en carburant.

Notes :

⁽¹⁾ Pour Technip Energies, un « grand » contrat représente entre 250 et 500 millions d'euros de chiffre d'affaires.

⁽²⁾ L'accord-cadre couvrant plusieurs projets, la valeur globale du contrat sera ajoutée au carnet de commandes au fur et à mesure.



Projet H2Maasvlakte de production de 100 MW d'hydrogène vert pour Uniper (Pays-Bas)

- Technip Energies a été sélectionné par Uniper pour réaliser l'ingénierie d'avant-projet détaillée (FEED). Dans le cadre du contrat FEED, une équipe pluridisciplinaire de Technip Energies fournira l'ensemble de l'ingénierie d'avant-projet détaillée, y compris la conception d'un système d'électrolyse de l'eau à grande échelle, les utilités associées de l'usine ainsi que l'intégration du site. Une étape importante qui rapproche le projet d'hydrogène vert d'Uniper aux Pays-Bas de sa réalisation. H2Maasvlakte a pour objectif de passer progressivement à une capacité totale d'électrolyse de 500 MW pour l'hydrogène vert d'ici 2030. La mise en service des 100 premiers MW est prévue pour 2025. Le projet phare d'Uniper, H2Maasvlakte, apportera une contribution très importante à l'objectif du gouvernement néerlandais de construire une capacité d'électrolyse de 500 MW pour l'hydrogène vert d'ici 2025 et d'atteindre 3-4 GW d'ici 2030.

Collaboration avec Baker Hughes sur une solution modulaire de GNL d'une capacité de 1 à 2 Mtpa

- Technip Energies et Baker Hughes ont annoncé un protocole d'accord (MoU) qui pose les bases d'une coopération entre les deux sociétés pour le développement conjoint d'une nouvelle solution modulaire de GNL pour le marché onshore de 1 à 2 millions de tonnes par an. Avec l'ambition de réduire le temps de mise sur le marché du GNL pour répondre à la demande énergétique actuelle, ce développement conjoint vise à fournir une offre supplémentaire aux solutions modulaires de GNL brevetées respectives des deux sociétés : la solution modulaire de GNL à moyenne échelle de Baker Hughes, d'une capacité de production de 0,8 à 1 million de tonnes par an, et la solution « SnapLNG™ » de Technip Energies, d'une capacité de production de 2 à 3 millions de tonnes par an. Technip Energies et Baker Hughes sont tous deux des leaders reconnus dans le domaine du GNL. Cet accord s'appuie sur leur collaboration de longue date et leur expérience avérée dans l'exécution de projets de GNL, reconnaissant l'importante croissance du GNL de taille moyenne alors que la demande augmente pour des projets de GNL modulaires capables de générer plus de capacité de gaz.



Corporate et autres éléments

Les coûts corporate, hors éléments non récurrents, se sont élevés à 74,8 millions d'euros au cours de l'exercice 2022. Cela intègre une prime exceptionnelle accordée à tous les employés hors postes d'encadrement sénior pour un montant total de 30 millions d'euros ainsi qu'un effet de change défavorable de 8,4 millions d'euros. Cela reflète également une normalisation des coûts corporate suite à la scission de 2021 qui s'élevaient alors à 30,3 millions d'euros.

Les charges non récurrentes ont représenté 1,4 million d'euros, principalement liées à des dépréciations sur des bureaux loués, des indemnités de départ et des reprises sur provisions dont les risques ont expiré.

Les produits financiers nets, qui s'élèvent à 15,5 millions d'euros, ont été positivement impactés par les intérêts financiers des dépôts à terme bénéficiant de l'augmentation des taux d'intérêts, partiellement compensés par les charges d'intérêts des obligations seniors non garanties.

Le taux d'imposition effectif au cours de l'exercice 2022, sur une base IFRS ajustée s'est établi à 28,3 % correspondant au bas de la fourchette des prévisions de l'exercice 2022: de 28 % à 32 %. Par rapport à l'année précédente, le taux d'imposition a diminué de 140 points de base, bénéficiant de la baisse du taux de l'impôt sur les sociétés en France et d'un mix de bénéficiaires plus favorable dans des juridictions au niveau d'imposition moins élevé.

Les charges d'amortissement se sont élevées à 109,1 millions d'euros, dont 70,1 millions d'euros sont liées à la norme IFRS 16.

La trésorerie nette ajustée au 31 décembre 2022 s'établit à 3,1 milliards d'euros, une position similaire à celle au 31 décembre 2021, de 3,1 milliards d'euros.

Le flux de trésorerie net ajusté a atteint 85,9 millions d'euros au cours de l'exercice 2022. Le flux de trésorerie net hors variation du fonds de roulement de 334,3 millions d'euros s'établit à 420,2 millions d'euros bénéficiant d'une solide performance opérationnelle et d'une conversion d'EBIT récurrent ajusté continuellement élevé. Le flux de trésorerie s'élève après dépenses d'investissement, net, à 46,8 millions d'euros. **Le flux de trésorerie d'exploitation ajusté** a atteint 132,7 millions d'euros.

Informations relatives à la liquidité et la notation de crédit

Les liquidités ajustées totales de 4,5 milliards d'euros au 31 décembre 2022 comprennent 3,8 milliards d'euros de liquidités et 750 millions d'euros de liquidités issues de la facilité de crédit renouvelable non utilisée, compensées par 80 millions d'euros de billets de trésorerie en circulation. La facilité de crédit renouvelable de la Société est disponible pour un usage général et sert de garantie pour le programme de billets de trésorerie de la Société. En décembre 2022, la Société a prolongé avec succès la facilité de crédit renouvelable d'un an jusqu'au 13 février 2026.

Dividende

Conformément à la politique de dividende de la Société, le Conseil d'Administration proposera lors de l'Assemblée annuelle des actionnaires du 10 mai 2023 la distribution d'un dividende en espèces de 0,52 euro par action pour l'exercice 2022. Si la distribution du dividende est approuvée, la date de détachement du coupon sera le 22 mai 2023, la date d'enregistrement sera le 23 mai 2023, et le dividende sera versé le 24 mai 2023.

Autre

Le 14 novembre 2022, la Société a annoncé qu'elle avait l'intention de désenregistrer ses actions ordinaires, d'une valeur nominale de 0,01 euro par action, et de mettre fin à ses obligations de déclaration en vertu de l'article 15(d) de la Securities Exchange Act de 1934, tel que modifié, auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (la « SEC »). À cette fin, le 14 novembre 2022, la Société a déposé auprès de la SEC une certification en vertu du formulaire 15F. La fin de l'enregistrement de la Société et de ses obligations de déclaration a pris effet le 12 février 2023.

La Société continuera de publier les rapports qu'elle dépose auprès de l'Autorité néerlandaise des marchés financiers et de l'Autorité française des marchés financiers sur son site Web (<https://investors.technipenergies.com>), en langue anglaise, conformément à la règle 12g3-2(b) de la loi américaine sur les bourses de valeurs mobilières.

Rachat d'actions

Au cours des douze mois de l'année jusqu'au 31 décembre 2022, la Société a racheté 2 618 945 de ses actions ordinaires dans le cadre du programme de rachat d'actions annoncé le 22 mars 2022, pour un montant total de 29,8 millions d'euros. Ce programme de rachat d'actions s'est terminé en août 2022. Le 14 janvier 2022, Technip Energies a également racheté à TechnipFMC 1 800 000 actions ordinaires à un prix d'achat de 13,15 euros par action pour un coût total de 23,7 millions d'euros. Le total des rachats d'actions s'est donc élevé à 53,5 millions d'euros.



La Société est partie prenante dans un accord de liquidité avec Kepler Cheuvreux visant à améliorer la liquidité lors de la négociation des actions ordinaires de Technip Energies dont l'accord de liquidité a été suspendu le 22 novembre 2022, en attendant le renouvellement d'une résolution de l'Assemblée générale des actionnaires autorisant le rachat d'actions. Le nombre d'actions et le montant alloué à l'accord de liquidité au 22 novembre 2022, à la clôture des opérations, étaient respectivement de 8 900 actions et 9 780 454,34 euros.

Au 31 décembre 2022, le nombre d'actions de Technip Energies détenues par la Société ou détenues pour le compte de celle-ci et conservées ou réputées en trésorerie consistait en 5 487 378 actions ordinaires représentant environ 3,1 % du capital émis et versé de la Société.

Feuille de route ESG

En 2022, grâce à un engagement continu avec nos différentes parties prenantes et dans l'objectif de renforcer nos engagements en matière de développement durable, nous avons ajusté notre feuille de route ESG pour nous concentrer sur des objectifs à impacts.

L'objectif de notre feuille de route et de notre tableau de bord ESG est de traduire les priorités d'aujourd'hui en actions futures concrètes pour assurer un avenir meilleur aligné avec les intérêts de nos clients, de nos collaborateurs, de nos communautés et de la planète. Cette feuille de route a été conçue comme un outil de suivi de la performance et des progrès réalisés ; elle est destinée à évoluer. En 2022 nous avons précisé notre approche ESG pour relever nos ambitions et accélérer les résultats.

Nos engagements ESG sont regroupés autour de trois piliers : préserver le climat et l'environnement, assurer la sécurité et le développement de nos collaborateurs et accroître la confiance à travers gouvernance, transparence et responsabilité, et inclut sept nouveaux objectifs à impact.

- Net zéro d'ici 2050 pour nos émissions indirectes ; les émissions du scope 3 en amont sont quantifiées et publiées ; les émissions de nos clients (scope 3 en aval) sont en cours d'évaluation et des plans d'action en cours de construction pour fixer des objectifs ambitieux.
- Les émissions évitées de CO₂ de nos clients sont maintenant mesurées et reportées.
- Zéro décès et un taux total d'incidents enregistrables (Total Recordable Incident Rate/« TRIR ») pour 200 000 heures travaillées inférieure à 0,10 sont désormais des objectifs formalisés.
- Améliorer la diversité des genres au sein du personnel et de la direction.
- Assurer le développement nos collaborateurs en fixant un objectif de 40 heures de formation par an, en moyenne, par employé d'ici 2025.
- Développer des initiatives sociales au profit de 750 000 personnes de communautés locales.

Notre feuille de route ESG n'est pas figée. Il s'agit d'un processus itératif conçu pour créer de la valeur à long terme pour nos parties prenantes et progresser vers un avenir plus durable.

En 2022, nous nous sommes engagés auprès des agences de notation ESG pour améliorer notre lisibilité et identifier les axes d'amélioration, avec l'ambition d'être un leader au sein de notre secteur. Chaque agence de notation a reconnu une amélioration d'une année sur l'autre. Nous sommes satisfaits d'avoir obtenu la notation maximum AAA par MSCI ainsi que la médaille de platine par EcoVadis pour Technip Energies France.

Une présentation détaillée de notre feuille de route et de notre tableau de bord ESG sera incluse dans le Rapport annuel 2022 et le Rapport de développement durable 2022 de la Société.

À propos de Technip Energies

Technip Energies est une société d'ingénierie et de technologies de premier plan au service de la transition énergétique, avec des positions de leader dans le Gaz Naturel Liquéfié (GNL), l'hydrogène et l'éthylène et avec une présence forte sur les marchés en croissance de l'hydrogène bleu et vert, la chimie durable et la gestion du CO₂. La Société bénéficie de son solide modèle de livraison de projet, soutenu par une offre étendue de technologies, de produits et de services.

Avec une présence dans plus de 30 pays, nos 14 000 collaborateurs sont pleinement engagés à donner vie aux projets innovants de nos clients, en repoussant les limites du possible pour accélérer la transition énergétique vers un avenir meilleur.

Technip Energies est coté sur Euronext Paris avec des certificats de dépôt américains («ADR») négociés de gré-à-gré aux États-Unis.



Déclarations prospectives

Le présent communiqué contient des « déclarations prospectives » (forward looking statements) qui reflètent les intentions, les convictions ou les attentes et projections actuelles de Technip Energies (la « Société ») concernant les résultats d'exploitation, les revenus, les bénéfices, les flux de trésorerie, la situation financière, la liquidité, la performance, les perspectives de la Société, la croissance anticipée, les stratégies et opportunités et les marchés sur lesquels la Société opère. Les déclarations prospectives sont souvent identifiées par les mots « croire », « estimer », « s'attendre à », « anticiper », « planifier », « avoir l'intention de », « prévoir », « devrait », « serait », « pourrait », « peut », « estimer », « perspectives » et autres expressions similaires, y compris dans leur forme négative. L'absence de ces expressions ne signifie toutefois pas que les déclarations ne sont pas prospectives. Ces déclarations prospectives sont fondées sur les attentes, estimations et hypothèses actuelles de la Société concernant les développements futurs et conditions d'activité et leurs impacts potentiels sur la Société. Bien que la Société estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables au moment où elles sont émises, rien ne garantit que les développements futurs affectant la Société seront ceux que la Société anticipe.

Toutes les déclarations prospectives de la Société impliquent des risques et des incertitudes (dont certains sont significatifs et indépendants de la volonté de la Société tel que l'invasion de l'Ukraine par la Russie, les sanctions qui y sont associées et l'impact que celles-ci auront sur les activités de la Société et/ou celles des clients de la Société menées en, ou en rapport avec, la Russie ou la Biélorussie) et des hypothèses qui pourraient entraîner que les résultats réalisés diffèrent de manière significative de l'expérience historique de la Société et des attentes actuelles ou projections de la Société. Si un ou plusieurs de ces risques ou incertitudes se concrétisaient, ou si les hypothèses sous-jacentes se révélaient incorrectes, les résultats réalisés pourraient varier de façon significative par rapport à ceux indiqués dans les déclarations prospectives.

Pour plus d'informations portant sur les facteurs importants connus susceptibles d'entraîner une différence entre les résultats réels et les résultats prévisionnels, veuillez-vous reporter aux facteurs de risque de la Société présentés dans les documents déposés par la Société auprès de l'Autorité néerlandaise des marchés financiers (AFM), y compris son rapport financier annuel 2021 déposé le 18 mars 2022, ainsi qu'auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis, y compris notamment dans son formulaire 20-F pour 2021 déposé le 25 mars 2022 qui comprennent une analyse des facteurs susceptibles d'affecter les performances futures de la Société et les marchés sur lesquels la Société opère.

Les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes inhérents et ne sont valables qu'à la date à laquelle elles sont faites. La Société n'assume aucune obligation de mettre à jour et ne mettra pas nécessairement à jour les déclarations prospectives à la lumière de nouvelles informations ou d'événements futurs, à moins que ceci ne soit requis par la loi applicable.



ANNEXE

ANNEXE 1.0 : COMPTE DE RÉSULTAT AJUSTÉ – EXERCICE 2022

	Livraison de projet		Technologie, produits et services		Corporate/ non affectable		Total	
	Exercice 22	Exercice 21	Exercice 22	Exercice 21	Exercice 22	Exercice 21	Exercice 22	Exercice 21
<i>(En millions €)</i>								
Chiffre d'affaires ajusté	5 023,9	5 364,4	1 400,6	1 302,8	—	—	6 424,4	6 667,2
EBIT récurrent ajusté	396,0	342,0	130,0	119,3	(74,8)	(30,3)	451,1	431,0
Résultat exceptionnel (opérations et coûts non récurrents)	(2,0)	(2,3)	(0,7)	(1,2)	1,4	(28,4)	(1,4)	(32,0)
EBIT	393,9	339,7	129,2	118,0	(73,5)	(58,7)	449,7	399,0
Produits financiers							49,7	16,8
Charges financières							(34,2)	(35,6)
Résultat (perte) avant impôt sur le résultat							465,2	380,2
Produit/(charge) d'impôt							(131,5)	(112,8)
Résultat (perte) net							333,7	267,4
Résultat (perte) net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle							(13,5)	(16,0)
Résultat (perte) net attribuable au Groupe Technip Energies							320,2	251,4

ANNEXE 1.1 : COMPTE DE RÉSULTAT AJUSTÉ – QUATRIÈME TRIMESTRE 2022

	Livraison de projet		Technologie, produits et services		Corporate/ non affectable		Total	
	Exercice 22	Exercice 21	Exercice 22	Exercice 21	Exercice 22	Exercice 21	Exercice 22	Exercice 21
<i>(En millions €)</i>								
Chiffre d'affaires ajusté	1 128,2	1 368,8	434,0	388,4	—	—	1 562,2	1 757,3
EBIT récurrent ajusté	116,8	87,3	41,1	40,5	(42,7)	(4,3)	115,1	123,5
Résultat exceptionnel (opérations et coûts non récurrents)	(0,4)	(0,4)	(0,1)	0,2	1,8	(0,7)	1,4	(0,9)
EBIT	116,5	86,8	41,0	40,7	(40,9)	(5,0)	116,5	122,6
Produits financiers							29,5	7,0
Charges financières							(6,8)	(7,2)
Résultat (perte) avant impôt sur le résultat							139,2	122,4
Produit/(charge) d'impôt							(34,0)	(25,0)
Résultat (perte) net							105,2	97,4
Résultat (perte) net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle							(8,1)	(5,6)
Résultat (perte) net attribuable au Groupe Technip Energies							97,1	91,8



ANNEXE 1.2 : COMPTE DE RÉSULTAT – RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES IFRS ET LES COMPTES AJUSTÉS – EXERCICE 2022

(En millions €)	Exercice 22 IFRS	Ajustements	Exercice 22 Ajusté
Chiffre d'affaires	6 282,3	142,1	6 424,4
Charges et coûts			
Coût des ventes	(5 398,0)	(195,0)	(5 593,0)
Frais de vente, généraux et administratifs	(327,4)	(0,1)	(327,5)
Frais de recherche et développement	(49,5)	—	(49,5)
Dépréciations, frais de restructuration et autres charges	(1,4)	—	(1,4)
Autres produits (charges) opérationnels, nets	(2,1)	1,1	(1,0)
Résultat opérationnel	503,9	(51,9)	452,0
Quote-part dans les résultats des entités mises en équivalence	78,1	(80,4)	(2,3)
Résultat (perte) avant charges financières nettes et impôt sur le résultat	582,0	(132,3)	449,7
Produits financiers	48,0	1,7	49,7
Charges financières	(188,2)	154,0	(34,2)
Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	441,8	23,4	465,2
Produit/(charge) d'impôt	(127,6)	(3,9)	(131,5)
Résultat (perte) net	314,2	19,5	333,7
Résultat (perte) net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(13,5)	—	(13,5)
Résultat (perte) net attribuable au Groupe Technip Energies	300,7	19,5	320,2

ANNEXE 1.3 : COMPTE DE RÉSULTAT – RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES IFRS ET LES COMPTES AJUSTÉS - EXERCICE 2021

(En millions €)	Exercice 21 IFRS	Ajustements	Exercice 21 Ajusté
Chiffre d'affaires	6 433,7	233,5	6 667,2
Charges et coûts			
Coût des ventes	(5 521,4)	(383,8)	(5 905,2)
Frais de vente, généraux et administratifs	(300,7)	—	(300,7)
Frais de recherche et développement	(38,6)	—	(38,6)
Dépréciations, frais de restructuration et autres charges	(32,0)	—	(32,0)
Autres produits (charges) opérationnels, nets	15,0	(4,5)	10,5
Résultat opérationnel	556,0	(154,8)	401,2
Quote-part dans les résultats des entités mises en équivalence	33,1	(35,3)	(2,2)
Résultat (perte) avant charges financières nettes et impôt sur le résultat	589,1	(190,1)	399,0
Produits financiers	16,6	0,2	16,8
Charges financières	(218,4)	182,8	(35,6)
Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	387,3	(7,1)	380,2
Produit/(charge) d'impôt	(126,7)	13,9	(112,8)
Résultat (perte) net	260,6	6,8	267,4
Résultat (perte) net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(16,0)	—	(16,0)
Résultat (perte) net attribuable au Groupe Technip Energies	244,6	6,8	251,4



ANNEXE 1.4 : COMPTE DE RÉSULTAT - RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES IFRS ET LES COMPTES AJUSTÉS – QUATRIÈME TRIMESTRE 2022

(En millions €)	T4 22 IFRS	Ajustements	T4 22 Ajusté
Chiffre d'affaires	1 496,2	66,0	1 562,2
Charges et coûts			
Coût des ventes	(1 278,0)	(64,7)	(1 342,7)
Frais de vente, généraux et administratifs	(84,0)	—	(84,0)
Frais de recherche et développement	(15,1)	—	(15,1)
Dépréciations, frais de restructuration et autres charges	1,4	—	1,4
Autres produits (charges) opérationnels, nets	(4,6)	—	(4,6)
Résultat opérationnel	115,9	1,3	117,2
Quote-part dans les résultats des entités mises en équivalence	44,1	(44,8)	(0,7)
Résultat (perte) avant charges financières nettes et impôt sur le résultat	160,0	(43,5)	116,5
Produits financiers	28,7	0,8	29,5
Charges financières	(57,0)	50,2	(6,8)
Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	131,7	7,5	139,2
Produit/(charge) d'impôt	(27,0)	(7,0)	(34,0)
Résultat (perte) net	104,7	0,5	105,2
Résultat (perte) net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(8,1)	—	(8,1)
Résultat (perte) net attribuable au Groupe Technip Energies	96,6	0,5	97,1

ANNEXE 1.5 : COMPTE DE RÉSULTAT - RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES IFRS ET LES COMPTES AJUSTÉS – QUATRIÈME TRIMESTRE 2021

(En millions €)	T4 21 IFRS	Ajustements	T4 21 Ajusté
Chiffre d'affaires	1 683,7	73,6	1 757,3
Charges et coûts			
Coût des ventes	(1 446,9)	(101,2)	(1 548,1)
Frais de vente, généraux et administratifs	(76,9)	—	(76,9)
Frais de recherche et développement	(13,2)	—	(13,2)
Dépréciations, frais de restructuration et autres charges	(0,9)	—	(0,9)
Autres produits (charges) opérationnels, nets	4,4	0,2	4,6
Résultat opérationnel	150,2	(27,4)	122,8
Quote-part dans les résultats des entités mises en équivalence	13,3	(13,5)	(0,2)
Résultat (perte) avant charges financières nettes et impôt sur le résultat	163,5	(40,9)	122,6
Produits financiers	6,9	0,1	7,0
Charges financières	(53,4)	46,2	(7,2)
Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	117,0	5,4	122,4
Produit/(charge) d'impôt	(34,7)	9,7	(25,0)
Résultat (perte) net	82,3	15,1	97,4
Résultat (perte) net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(5,6)	—	(5,6)
Résultat (perte) net attribuable au Groupe Technip Energies	76,7	15,1	91,8



ANNEXE 2.0 : ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AJUSTÉ

<i>(En millions €)</i>	Exercice 22	Exercice 21
Goodwill	2 096,4	2 074,4
Immobilisations corporelles nettes	103,2	115,2
Droit d'utilisation	223,1	252,9
Entités mises en équivalence	29,9	27,8
Autres actifs non courants	351,7	322,1
Total des actifs non courants	2 804,3	2 792,4
Créances commerciales, nettes	1 245,8	1 041,1
Actifs contractuels	355,4	330,3
Autres actifs courants	815,1	655,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 791,2	3 810,1
Total des actifs courants	6 207,5	5 836,7
Actif total	9 011,8	8 629,1
Total des capitaux propres	1 736,3	1 491,2
Dette à long terme, moins la part courante	595,3	594,1
Passif locatif – non courant	195,8	237,7
Indemnités de retraite et autres prestations complémentaires de retraite, moins la part courante	101,7	127,7
Autres passifs non courants	124,5	102,0
Total des passifs non courants	1 017,3	1 061,5
Dette à court terme	123,7	89,2
Passif locatif – courant	72,9	69,2
Dettes fournisseurs	1 861,5	1 765,2
Passifs sur contrats	3 383,5	3 345,2
Autres passifs courants	816,6	807,6
Total des passifs courants	6 258,2	6 076,4
Total du passif	7 275,5	7 137,9
Total des capitaux propres et des passifs	9 011,8	8 629,1



ANNEXE 2.1 : ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE – RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES IFRS ET LES COMPTES AJUSTÉS – EXERCICE 2022

(En millions €)	Exercice 22 IFRS	Ajustements	Exercice 22 Ajusté
Goodwill	2 096,4	—	2 096,4
Immobilisations corporelles nettes	102,8	0,4	103,2
Droit d'utilisation	221,7	1,4	223,1
Entités mises en équivalence	106,3	(76,4)	29,9
Autres actifs non courants	350,4	1,3	351,7
Total des actifs non courants	2 877,6	(73,3)	2 804,3
Créances commerciales, nettes	1 287,4	(41,6)	1 245,8
Actifs contractuels	343,2	12,2	355,4
Autres actifs courants	706,7	108,4	815,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 477,4	313,8	3 791,2
Total des actifs courants	5 814,7	392,8	6 207,5
Actif total	8 692,3	319,5	9 011,8
Total des capitaux propres	1 736,4	(0,1)	1 736,3
Dette à long terme, moins la part courante	595,3	—	595,3
Passif locatif – non courant	195,1	0,7	195,8
Indemnités de retraite et autres prestations complémentaires de retraite, moins la part courante	100,9	0,8	101,7
Autres passifs non courants	129,0	(4,5)	124,5
Total des passifs non courants	1 020,3	(3,0)	1 017,3
Dette à court terme	123,7	—	123,7
Passif locatif – courant	72,1	0,8	72,9
Dettes fournisseurs	1 662,7	198,8	1 861,5
Passifs sur contrats	3 154,8	228,7	3 383,5
Autres passifs courants	922,3	(105,7)	816,6
Total des passifs courants	5 935,6	322,6	6 258,2
Total du passif	6 955,9	319,6	7 275,5
Total des capitaux propres et des passifs	8 692,3	319,5	9 011,8



ANNEXE 2.2 : ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE – RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES IFRS ET LES COMPTES AJUSTÉS – EXERCICE 2021

<i>(En millions €)</i>	Exercice 21 IFRS	Ajustements	Exercice 21 Ajusté
Goodwill	2 074,4	—	2 074,4
Immobilisations corporelles nettes	114,6	0,6	115,2
Droit d'utilisation	251,9	1,0	252,9
Entités mises en équivalence	75,4	(47,6)	27,8
Autres actifs non courants	342,0	(19,9)	322,1
Total des actifs non courants	2 858,3	(65,9)	2 792,4
Créances commerciales, nettes	1 038,4	2,7	1 041,1
Actifs contractuels	331,8	(1,5)	330,3
Autres actifs courants	512,2	143,0	655,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 638,6	171,5	3 810,1
Total des actifs courants	5 521,0	315,7	5 836,7
Actif total	8 379,3	249,8	8 629,1
Total des capitaux propres	1 506,4	(15,2)	1 491,2
Dette à long terme, moins la part courante	594,1	—	594,1
Passif locatif – non courant	236,9	0,8	237,7
Indemnités de retraite et autres prestations complémentaires de retraite, moins la part courante	127,7	—	127,7
Autres passifs non courants	137,9	(35,9)	102,0
Total des passifs non courants	1 096,6	(35,1)	1 061,5
Dette à court terme	89,2	—	89,2
Passif locatif – courant	68,9	0,3	69,2
Dettes fournisseurs	1 497,1	268,1	1 765,2
Passifs sur contrats	3 206,5	138,7	3 345,2
Autres passifs courants	914,6	(107,0)	807,6
Total des passifs courants	5 776,3	300,1	6 076,4
Total du passif	6 872,9	265,0	7 137,9
Total des capitaux propres et des passifs	8 379,3	249,8	8 629,1



ANNEXE 3.0 : ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE AJUSTÉ

(En millions €)	Exercice 22	Exercice 21
Résultat (perte) net	333,7	267,4
Autres éléments sans effet de trésorerie	133,3	98,5
Variation du besoin en fonds de roulement	(334,3)	626,8
Trésorerie provenant des/(requis par les) activités d'exploitation	132,7	992,7
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(46,8)	(50,2)
Produits des cessions d'actifs	—	0,2
Autres	(12,8)	(1,9)
Trésorerie provenant des/(requis par les) activités d'investissement	(59,6)	(51,9)
Augmentation (diminution) nette de la dette à long et court terme et des billets de trésorerie	32,8	275,1
Rachat d'actions propres	(53,5)	(29,0)
Dividendes versés aux actionnaires	(79,0)	—
(Distributions)/contributions nettes de TechnipFMC	—	(478,2)
Autres (y compris le remboursement des passifs locatifs)	(90,7)	(70,7)
Trésorerie provenant des/(requis par les) activités de financement	(190,4)	(302,8)
Effet des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	98,4	107,7
(Diminution) augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(18,9)	745,7
Trésorerie et équivalents de trésorerie, début de période	3 810,1	3 064,4
Trésorerie et équivalents de trésorerie, fin de période	3 791,2	3 810,1

ANNEXE 3.1 : ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE – RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES IFRS ET LES COMPTES AJUSTÉS – EXERCICE 2022

(En millions €)	Exercice 22 IFRS	Ajustements	Exercice 22 Ajusté
Résultat (perte) net	314,2	19,5	333,7
Autres éléments sans effet de trésorerie	284,8	(151,5)	133,3
Variation du besoin en fonds de roulement	(414,6)	80,3	(334,3)
Trésorerie provenant des/(requis par les) activités d'exploitation	184,4	(51,7)	132,7
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(46,7)	(0,1)	(46,8)
Autres	(10,9)	(1,9)	(12,8)
Trésorerie provenant des/(requis par les) activités d'investissement	(57,6)	(2,0)	(59,6)
Augmentation (diminution) nette de la dette à long et court terme et des billets de trésorerie	32,8	—	32,8
Rachat d'actions propres	(53,5)	—	(53,5)
Dividendes versés aux actionnaires	(79,0)	—	(79,0)
Règlements d'un passif financier obligatoirement rachetable	(206,6)	206,6	—
Autres (y compris le remboursement des passifs locatifs)	(90,0)	(0,7)	(90,7)
Trésorerie provenant des/(requis par les) activités de financement	(396,3)	205,9	(190,4)
Effet des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	108,3	(9,9)	98,4
(Diminution) augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(161,2)	142,3	(18,9)
Trésorerie et équivalents de trésorerie, début de période	3 638,6	171,5	3 810,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie, fin de période	3 477,4	313,8	3 791,2



ANNEXE 3.2 : ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE – RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES IFRS ET LES COMPTES AJUSTÉS – EXERCICE 2021

(En millions €)	Exercice 21 IFRS	Ajustements	Exercice 21 Ajusté
Résultat (perte) net	260,6	6,8	267,4
Autres éléments sans effet de trésorerie	269,0	(170,5)	98,5
Variation du besoin en fonds de roulement	404,8	222,0	626,8
Trésorerie provenant des/(requis par les) activités d'exploitation	934,4	58,3	992,7
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(49,6)	(0,6)	(50,2)
Produits des cessions d'actifs	0,2	—	0,2
Autres	(3,6)	1,7	(1,9)
Trésorerie provenant des/(requis par les) activités d'investissement	(53,0)	1,1	(51,9)
Augmentation (diminution) nette de la dette à long et court terme et des billets de trésorerie	275,1	—	275,1
Rachat d'actions propres	(29,0)	—	(29,0)
Règlements d'un passif financier obligatoirement rachetable	(256,0)	256,0	—
(Distributions)/contributions nettes de TechnipFMC	(478,2)	—	(478,2)
Autres (y compris le remboursement des passifs locatifs)	(70,5)	(0,2)	(70,7)
Trésorerie provenant des/(requis par les) activités de financement	(558,6)	255,8	(302,8)
Effet des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	126,1	(18,4)	107,7
(Diminution) augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	448,9	296,8	745,7
Trésorerie et équivalents de trésorerie, début de période	3 189,7	(125,3)	3 064,4
Trésorerie et équivalents de trésorerie, fin de période	3 638,6	171,5	3 810,1

ANNEXE 4.0 : INDICATEURS ALTERNATIFS DE PERFORMANCE AJUSTÉS – EXERCICE 2022

(En millions €)	Exercice 22	% du chiffre d'affaires	Exercice 21	% du chiffre d'affaires
Chiffre d'affaires ajusté	6 424,4		6 667,2	
Coût des ventes	(5 593,0)	87,1 %	(5 905,2)	88,6 %
Marge brute ajustée	831,4	12,9 %	762,0	11,4 %
EBITDA récurrent ajusté	560,2	8,7 %	540,2	8,1 %
Dotations aux amortissements et dépréciations	(109,1)		(109,2)	
EBITDA récurrent ajusté	451,1	7,0 %	431,0	6,5 %
Éléments non récurrents	(1,4)		(32,0)	
Résultat (perte) ajusté avant charges financières nettes et impôt sur le résultat	449,7	7,0 %	399,0	6,0 %
Produits (charges) financiers, nets	15,5		(18,8)	
Résultat (perte) ajusté avant impôts	465,2	7,2 %	380,2	5,7 %
Produit/(charge) d'impôt	(131,5)		(112,8)	
Résultat (perte) net ajusté	333,7	5,2 %	267,4	4,0 %



ANNEXE 4.1 : INDICATEURS ALTERNATIFS DE PERFORMANCE AJUSTÉS – QUATRIÈME TRIMESTRE 2022

(En millions €, sauf les %)

	T4 22	% du chiffre d'affaires	T4 21	% du chiffre d'affaires
Chiffre d'affaires ajusté	1 562,2		1 757,3	
Coût des ventes	(1 342,7)	85,9 %	(1 548,1)	88,1 %
Marge brute ajustée	219,5	14,1 %	209,2	11,9 %
EBITDA récurrent ajusté	144,2	9,2 %	150,7	8,6 %
Dotations aux amortissements et dépréciations	(29,1)		(27,2)	
EBITDA récurrent ajusté	115,1	7,4 %	123,5	7,0 %
Éléments non récurrents	1,4		(0,9)	
Résultat (perte) ajusté avant charges financières nettes et impôt sur le résultat	116,5	7,5 %	122,6	7,0 %
Produits (charges) financiers, nets	22,7		(0,2)	
Résultat (perte) ajusté avant impôts	139,2	8,9 %	122,4	7,0 %
Produit/(charge) d'impôt	(34,0)		(25,0)	
Résultat (perte) net ajusté	105,2	6,7 %	97,4	5,5 %

ANNEXE 5.0 : RAPPROCHEMENT DE L'EBIT ET DE L'EBITDA RÉCURRENTS AJUSTÉS – EXERCICE 2022

(En millions €)

	Livraison de projet		Technologie, produits et services		Corporate/ non affectable		Total	
	Exercice 22	Exercice 21	Exercice 22	Exercice 21	Exercice 22	Exercice 21	Exercice 22	Exercice 21
Chiffre d'affaires	5 023,9	5 364,4	1 400,6	1 302,8	—	—	6 424,4	6 667,2
Résultat avant produits (charges) financiers nets et impôt sur le résultat							449,7	399,0
Éléments exceptionnels :								
Coûts de scission alloués							—	28,3
Autres produits/(charges) non récurrents							1,4	3,7
EBIT récurrent ajusté	396,0	342,0	130,0	119,3	(74,8)	(30,3)	451,1	431,0
Marge d'EBIT récurrent ajusté en %	7,9 %	6,4 %	9,3 %	9,2 %	— %	— %	7,0 %	6,5 %
Dotations aux amortissements ajustés							(109,1)	(109,2)
EBITDA récurrent ajusté							560,2	540,2
Marge d'EBITDA récurrent ajusté en %							8,7 %	8,1 %



ANNEXE 5.1 : RAPPROCHEMENT DE L'EBIT ET DE L'EBITDA RÉCURRENTS AJUSTÉS – QUATRIÈME TRIMESTRE 2022

(En millions €, sauf les %)	Livraison de projet		Technologie, produits et services		Corporate/ non affectable		Total	
	T4 22	T4 21	T4 22	T4 21	T4 22	T4 21	T4 22	T4 21
Chiffre d'affaires	1 128,2	1 368,8	434,0	388,4	—	—	1 562,2	1 757,3
Résultat avant produits (charges) financiers nets et impôt sur le résultat							116,5	122,6
Éléments exceptionnels :								
Coûts de scission alloués							—	0,6
Autres produits/(charges) non récurrents							(1,4)	0,3
EBIT récurrent ajusté	116,8	87,3	41,1	40,5	(42,7)	(4,3)	115,1	123,5
Marge d'EBIT récurrent ajusté en %	10,4 %	6,4 %	9,5 %	10,4 %	— %	— %	7,4 %	7,0 %
Dotations aux amortissements ajustées							(29,1)	(27,2)
EBITDA récurrent ajusté							144,2	150,7
Marge d'EBITDA récurrent ajusté en %							9,2 %	8,6 %

ANNEXE 6.0 : CARNET DE COMMANDES – RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES IFRS ET LES COMPTES AJUSTÉS

(En millions €)	Exercice 22 IFRS	Ajustements	Exercice 22 Ajusté
Livraison de projet	10 471,4	256,5	10 727,9
Technologie, produits et services	2 022,8	(0,6)	2 022,2
Total	12 494,2		12 750,1

ANNEXE 7.0 : PRISES DE COMMANDES – RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES IFRS ET LES COMPTES AJUSTÉS

(En millions €)	Exercice 22 IFRS	Ajustements	Exercice 22 Ajusté
Livraison de projet	1 500,5	181,5	1 682,1
Technologie, produits et services	2 167,9	(5,1)	2 162,8
Total	3 668,4		3 844,8



ANNEXE 8.0 : Définition des indicateurs alternatifs de performance (IAP)

Certaines parties du présent communiqué de presse contiennent les mesures financières non-IFRS suivantes : Chiffre d'affaires ajusté, EBIT récurrent ajusté, EBITDA récurrent ajusté, trésorerie (dette) nette ajustée, carnet de commandes ajusté et prises de commandes ajustées. Ces données ne sont pas reconnues comme des mesures de la performance financière ou de la liquidité selon les normes IFRS, et la Société les considère comme des IAP. Les IAP ne doivent pas être considérés comme une alternative ou comme plus importants que les indicateurs équivalents, tels que définis par les normes IFRS, ou comme un indicateur de la performance opérationnelle ou de la liquidité de la Société.

Chaque IAP est défini ci-dessous :

- **Le chiffre d'affaires ajusté** : représente le chiffre d'affaires comptabilisé selon les normes IFRS, tel qu'ajusté selon la méthode décrite ci-dessous. Pour les périodes présentées dans le présent communiqué de presse, la part proportionnelle de la Société du chiffre d'affaires des coentreprises des projets suivants a été incluse : le chiffre d'affaires d'ENI CORAL FLNG, Yamal LNG et NFE est inclus à 50 %, celui de BAPCO Sitra Refinery à 36 %, celui de la construction et de la supervision en Russie d'Arctic LNG 2 est inclus à 33,3 %, celui de la coentreprise Rovuma à 33,3 % et celui de Nova Energies à 50 % pour les six premiers mois de l'année 2022. La Société estime que la présentation de la part proportionnelle du chiffre d'affaires provenant des coentreprises des projets de construction, réalisés dans le cadre de partenariats, permet à la direction et aux investisseurs de mieux évaluer la performance de l'activité principale de la Société d'une période à l'autre, en les aidant à mieux appréhender les activités effectivement réalisées par la Société dans le cadre de ces projets.
- **L'EBIT récurrent ajusté** : représente le résultat avant les charges financières, nettes, et l'impôt sur le résultat comptabilisé selon les normes IFRS, ajusté pour refléter ligne par ligne pour leur part respective les entités de projet de construction incorporées qui ne sont pas entièrement détenues par la Société (selon la méthode décrite ci-dessus dans la section chiffre d'affaires ajusté) et ajoute ou soustrait, selon le cas, les éléments considérés comme non récurrents de l'EBIT, y compris (i) les dépenses de restructuration, (ii) les coûts de scission associés à l'opération de scission, (iii) et les frais découlant de litiges importants survenus en dehors du cours normal de l'activité. La Société estime que l'exclusion de ces charges ou produits de ces mesures financières permet aux investisseurs et à la direction d'évaluer les opérations de la Société et les résultats d'exploitation consolidés d'une période à l'autre, et d'identifier les tendances opérationnelles pouvant être masquées aux investisseurs et à la direction par les éléments exclus.
- **L'EBITDA récurrent ajusté** : correspond à l'EBIT récurrent ajusté, tel que décrit ci-dessus, après déduction des charges d'amortissement et tel qu'ajusté pour tenir compte de leurs entités respectives de projets de construction constituées en actions qui ne sont pas entièrement détenues par la Société. La Société estime que l'exclusion de ces charges ou produits de ces mesures financières permet aux investisseurs et à la direction d'évaluer plus efficacement les opérations de la Société et les résultats d'exploitation consolidés d'une période à l'autre, et d'identifier les tendances opérationnelles pouvant être masquées aux investisseurs et à la direction par des éléments exclus.
- **La trésorerie (dette) nette ajustée** : reflète la trésorerie et les équivalents de trésorerie, nets de dette (y compris la dette à court terme), tels qu'ajustés selon la méthode décrite dans la section chiffre d'affaires ajusté. La direction utilise cet IAP pour évaluer la structure du capital et l'effet de levier financier de la Société. La Société estime que la Trésorerie (dette) nette ajustée est une mesure financière importante qui peut permettre aux investisseurs de mieux appréhender la situation financière de la Société et reconnaître les tendances sous-jacentes dans sa structure du capital.
- **Le carnet de commandes ajusté** : Le carnet de commandes est calculé comme la valeur de ventes estimée des commandes de clients confirmées et non exécutées à la date de clôture. Le carnet de commandes ajusté prend en compte la part proportionnelle de la Société dans le carnet de commandes des sociétés mises en équivalence (ENI Coral FLNG, BAPCO Sitra Refinery, Arctic LNG 2 dans le cadre de la construction et de la supervision en Russie, la joint-venture Rovuma, deux sociétés affiliées de la joint-venture NFE et la joint-venture Nova Energies) et retire la part du carnet de commandes liée aux participations ne donnant pas le contrôle de la Société dans Yamal LNG. La Société estime que le carnet de commandes ajusté permet à la direction et aux investisseurs d'évaluer le niveau des activités futures liées aux activités principales de la Société en incluant sa part proportionnelle dans les ventes prévisionnelles provenant de projets de construction dans le cadre de partenariats.
- **Les prises de commandes ajustées** : Les prises de commandes correspondent aux contrats signés qui sont entrés en vigueur pendant la période couverte à la date de clôture. Les prises de commandes ajustées ajoutent la part proportionnelle des commandes signées liées aux sociétés mises en équivalence (ENI Coral FLNG, BAPCO Sitra Refinery, Arctic LNG 2 dans le cadre de la construction et de la supervision en Russie, la joint-venture Rovuma, deux sociétés affiliées de la joint-venture NFE et la joint-venture Nova Energies) et retirent la part des prises de commandes attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle dans Yamal LNG. Cette mesure financière est étroitement liée au carnet de commandes ajusté dans l'évaluation du niveau des activités à venir de la Société en présentant sa part proportionnelle des contrats qui sont entrés en vigueur au cours de la période et qui seront exécutés par la Société.



•
Contacts

Relations investisseurs

Phillip Lindsay

Vice-président, Relations investisseurs

Tél. : +44 20 7585 5051

Email : [Phillip Lindsay](mailto:Phillip.Lindsay@ten-e.com)

Relations médias

Stella Fumey

Directrice des relations presse
et de la communication digitale

Tél. : +33 1 85 67 40 95

Email : [Stella Fumey](mailto:Stella.Fumey@ten-e.com)